



TALENZ
ARES

SCA LES VIGNERONS DU VAL D'ORBIEU

DOMAINE DE JONQUIERES

11100 NARBONNE

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

M. JOSE MARTINEZ - Président

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	16 022	16 022		1 519
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	22 770	5 419	17 351	20 478
	Autres immobilisations corporelles	58 914	44 368	14 546	14 855
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 848 351	1 524	7 846 826	7 846 091
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	26 582		26 582	26 565
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 719	2 169	550	550
TOTAL (II)		7 975 357	69 502	7 905 856	7 910 058
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	28 737 517	1 124 908	27 612 609	34 428 580
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 510		1 510	1 500
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 217 162		1 217 162	3 393 090
	Autres créances	9 444 374	4 117	9 440 256	13 475 115
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 397 543		1 397 543	124 374
	Charges constatées d'avance	6 161		6 161	972
	TOTAL (III)	40 804 266	1 129 025	39 675 241	51 423 630
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		48 779 624	1 198 527	47 581 097	59 333 688

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

550

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 080 272	4 061 976
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 247	9 247
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 064 588	1 061 024
	Réserves statutaires ou contractuelles	413 264	413 264
	Réserves réglementées	1 738 501	1 738 501
	Autres réserves	7 100 358	7 068 278
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	7 716	35 644
	Subventions d'investissement	2 784 100	2 784 100
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		17 198 047	17 172 035
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	2 645	2 645
Total des autres fonds propres		2 645	2 645
Provisions	Provisions pour risques	40 000	1 583 692
	Provisions pour charges	32 838	29 635
Total des provisions		72 838	1 613 327
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 702 327	4 572 346
	Emprunts et dettes financières divers (3)	28 416	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 510	439 187
	Dettes fiscales et sociales	375 173	289 225
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 907 141	35 244 922
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		30 307 567	40 545 681
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		47 581 097	59 333 688
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		7 715,82	35 644,31
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		29 817 341	38 841 678
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1 665 210
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2024		31/12/2023	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			15	
	Production vendue (Biens)	22 675 349	98,39	29 447 760	98,26
	Production vendue (Services et Travaux)	370 715	1,61	520 962	1,74
	Montant net du chiffre d'affaires	23 046 064	100,00	29 968 737	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	413 603	1,79	569 467	1,90
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	20 780	0,09	722 893	2,41
	Autres produits	600		2	
	Total des produits d'exploitation	23 481 047	101,89	31 261 098	104,31
	Achats de marchandises	4 199	0,02	4 151	0,01
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	15 524 736	67,36	20 842 959	69,55
	Variation de stock	6 068 054	26,33	8 614 169	28,74
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	815 690	3,54	822 210	2,74
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 468	0,08	24 359	0,08
	Salaires et traitements	556 719	2,42	385 619	1,29
	Charges sociales du personnel	167 130	0,73	166 044	0,55
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	760 810	3,30	384 033	1,28
	Autres charges	20 409	0,09	21 004	0,07
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des charges d'exploitation	23 935 216	103,86	31 264 548	104,32
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(454 169)	-1,97	(3 450)	-0,01
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	418		462	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	64 683	0,28	80 959	0,27
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	217 000	0,94	5 000	0,02
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	282 100	1,22	86 421	0,29
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	48 791	0,21	68 779	0,23
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	48 791	0,21	68 779	0,23
CHARGES FINANCIÈRES	RESULTAT FINANCIER	233 310	1,01	17 643	0,06
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(220 859)	-0,96	14 193	0,05
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits exceptionnels	8 760 657	38,01	238 452	0,80
	Total des charges exceptionnelles	8 532 082	37,02	217 000	0,72
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	228 575	0,99	21 452	0,07
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
CHARGES FINANCIÈRES	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	32 523 804	141,13	31 585 971	105,40
CHARGES FINANCIÈRES	TOTAL DES CHARGES	32 516 088	141,09	31 550 327	105,28
	RESULTAT DE L'EXERCICE	7 716	0,03	35 644	0,12

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **47 581 097** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **32 523 804** euros et un total **charges** de **32 516 088** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **7 716** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2024** et clôturés le **31/12/2024**, ayant une durée de **12** mois.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Faits marquants de l'exercice

Voir paragraphe "informations complémentaires pur donner une image fidèle."

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = Linéaire, D = Dégressif, E = Exceptionnel) :

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations	Amortissements Pour Dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Logiciels informatiques	33.33% D/L	33,33% D/L
Matériels et outillages industriels	5 à 10% D/L	5 à 10% D/L
Install. Générales agencés, amén	10% L	10% L
Matériel de transport	10% L	10% L
Matériel de bureau et informat.	10 à 20 % L	10 à 20 % L
Mobilier	10 L	10 L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Toutes les immobilisations ont été décomposées par nature de chaque composant. Chaque composant a été amorti sur sa période d'utilisation. Les écarts ont été comptabilisés.

Participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Vins Récolte 2023

Pour les vins de la récolte 2022, dans la mesure où le complément de prix n'est pas connu à la date d'arrêté, les prix de rémunération retenus sont évalués sur la base des prix bruts prévisionnels de rémunération, produit par produit, à la date d'arrêté des comptes, déduction faite d'une décote pour tenir compte de la rotation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et Méthodes Comptables

Vins Récolte 2024

Pour les vins de la récolte 2023, dans la mesure où le complément de prix n'est pas connu à la date d'arrêt, les prix de rémunération retenus sont évalués sur la base des prix bruts prévisionnels de rémunération, produit par produit, à la date d'arrêt des comptes, déduction faite d'une décote pour tenir compte de la rotation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

La Dépréciation des stocks à hauteur de 1 125 k€ concernant les récoltes 2020 à 2022 résulte de plusieurs facteurs : baisse de performance CORDIER, problèmes de qualité antérieurs à l'application du nouveau règlement intérieur et baisse des prix. Elle est compensée par la reprise de provisions et de la caisse de péréquation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode d'évaluation

Néant.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

CAPITAL SOCIAL :

Courant 2024, la SCA LES VIGNERONS DU VAL D'ORBIEU a procédé au remboursement de parts sociales :

- 1 435 parts détenues par Philippe PUECH
- 1 097 parts détenues par Jean-Paul VERDIER
- 503 parts détenues par Isabelle ROYE VERDIER
- 116 parts détenues par la SCEA de l'Oratoire

Au cours de l'exercice 2024, des souscriptions de parts sociales ont également eu lieu :

- 2 576 parts souscrites par la SCAV de Névian
- 90 parts souscrites par la SCEA Domaine le Cingle Montveyre
- 1 171 parts souscrites par le GAEC Domaine Fontjoncouse et Montjoie
- 1 600 parts souscrites par Roland VERDIER
- 1 part souscrite par la SCAV Mont Alaric

SOUSCRIPTION ET CESSIONS DE TITRES:

Au cours de l'exercice, la société a :

- cédé ses 343 665 actions CBI ;
- souscrit 18 150 actions SUDVIN.

DOTATION DE LA CAISSE DE PEREQUATION

La caisse de péréquation a été dotée pour un montant de 3 000 000 € au 31/12/2021.

Une reprise a été faite pour un montant de 1 030 000 € au 31/12/2022.

Sur l'exercice 2024, une reprise de 1 100 000 € a été faite.

Le solde à la clôture est donc de 870 000 €

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	16 022					16 022
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 022					16 022
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 770					22 770
	Instal., agencement, aménagement divers			835			835
	Matériel de transport	14 329					14 329
	Matériel de bureau, mobilier	39 849		3 900			43 749
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 948		4 735			81 683
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	8 064 615		7 217 413		7 433 677	7 848 351
	Autres titres immobilisés	26 565		17			26 582
	Prêts et autres immobilisations financières	2 719					2 719
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 093 899		7 217 430		7 433 677	7 877 652
TOTAL		8 186 870		7 222 165		7 433 677	7 975 357

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	14 503	1 519		16 022
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 503	1 519		16 022
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 291	3 127		5 419
Autres Instal., agencement, aménagement divers		80		80
Matériel de transport	5 335	2 505		7 840
Matériel de bureau, mobilier	33 988	2 459		36 447
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 615	8 171		49 786
TOTAL	56 118	9 690		65 809

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	1 583 692		1 543 692	40 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	29 635	3 202		32 838
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 613 327	3 202	1 543 692	72 838
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	218 524 2 169		217 000	1 524 2 169
	Sur stocks et en-cours	376 990	747 918		1 124 908
	Sur comptes clients				
	Autres	4 117			4 117
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	601 801	747 918	217 000	1 132 718
TOTAL GENERAL		2 215 128	751 120	1 760 692	1 205 556
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			751 120	217 000 1 543 692	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à répartir

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2024
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	22 675 349		22 675 349
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	370 715		370 715
TOTAL	23 046 064		23 046 064

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		507 747,00	8,0000	4 061 976,00
	Emises pendant l'exercice		5 438,00	8,0000	43 504,00
	Remboursées pendant l'exercice		3 151,00	8,0000	25 208,00
	Du capital social fin d'exercice		510 034,00	8,0000	4 080 272,00

--

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 719		2 719
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 217 162	1 217 162	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 321 022	4 321 022	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	65 459	65 459	
	Groupe et associés (2)	3 857 145	3 857 145	
	Débiteurs divers	1 199 748	1 199 748	
	Charges constatées d'avances	6 161	6 161	
TOTAL DES CREANCES		10 670 416	10 667 697	2 719
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 702 327	1 212 100	490 226	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	294 510	294 510		
	Personnel et comptes rattachés	75 524	75 524		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 728	72 728		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	209 729	209 729		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 193	17 193		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	28 416	28 416		
	Autres dettes	27 907 141	27 907 141		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		30 307 567	29 817 341	490 226	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits à recevoir

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		222 196
Autres créances clients		100 580
<i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>100 220</i>	
<i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR GROUPE</i>	<i>360</i>	
Autres créances		121 616
<i>FOURNISSEURS - AVOIR A RECEVOIR</i>	<i>7 929</i>	
<i>ETAT - SUBVENT. D'EXPLOIT. A RECEVOIR</i>	<i>65 459</i>	
<i>INTERETS C/C A PAYER CORDIER DISTRIBUTIO</i>	<i>48 209</i>	
<i>INTERETS CC A PAYER - SAS VIN VO</i>	<i>19</i>	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		395 619
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		191 744
FOURNISS. - FACT. NON PARVENUES	99 973	
FOURNISS. - FACT. NON PARVENUES GROUPE	91 771	
Dettes fiscales et sociales		122 286
PERSONNEL - PROV. CONGES PAYER	75 524	
CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	33 067	
ETAT - CHARGES A PAYER	13 216	
ETAT - TAXE APPRENTISSAGE	478	
Autres dettes		81 589
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	17 856	
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR GROUPE	53 733	
DIVERS - CHARGES A PAYER	10 000	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		6 161	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		6 161	

--

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2024
Total des produits exceptionnels		8 760 657
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PROD CESSION IMMOB. FINANCIERES</i>	<i>7 216 965</i>	7 216 965
Reprises sur provisions et transferts de charges <i>REP PROV R&C EXCEPTIONNELLES</i>	<i>1 543 692</i>	1 543 692
Total des charges exceptionnelles		8 532 082
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>VAL. COMPT. IMMO. FINAN. CEDEES</i> <i>CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES</i>	<i>7 433 677</i> <i>1 098 405</i>	8 532 082
Résultat exceptionnel		228 575

Transferts de charges

31/12/2024	
79160000 - AVANTAGE NATURE	11 186
79155000 - REMBOURSEMENT FORMATION	2 514
79110000 - REMBOURSEMENT MSA	2 292
79710000 - REMBOURSEMENT ASS IMMOBILIER	389
78150000 - REFACTURATIONS AUTRES	4 399
TOTAL	20 780

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Engagements financiers

31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties AVALS ET CAUTIONS		35 099
		35 099
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés IDR		
Autres engagements AUTORISATION FACILITE DE CAISSE CREDIT COOPERATIF AUTORISATION FACILITE DE CAISSE CREDIT AGRICOLE AUTORISATION FACILITE DE CAISSE BPS		1 000 000 7 800 000 500 000
		9 300 000
Total des engagements financiers (1)		9 335 099
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Nombre d'heures de DIF acquis à la clôture de l'exercice :

Nombre d'heures de DIF pris au cours de l'exercice :

1

Nette



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	4 061 976			18 296	4 080 272
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 247				9 247
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 061 024	3 564			1 064 588
Réserves statutaires ou contractuelles	413 264				413 264
Réserves réglementées	1 738 501				1 738 501
Autres réserves	7 068 278	32 080			7 100 358
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	35 644	(35 644)		7 716	7 716
Subventions d'investissement	2 784 100				2 784 100
Provisions réglementées					
TOTAL	17 172 035			26 012	17 198 047

Date de l'assemblée générale 30/06/2024
Dividendes attribués
¹ dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 17 172 035
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 17 172 035
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 26 012

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5
	Professions intermédiaires		7
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		12

--

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2024

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

20 400

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

COOP V.O
Société Coopérative Agricole à capital variable
Domaine de Jonquières 11100 – NARBONNE
RCS NARBONNE 775 812 258
Agrément 14311

<i>PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2025</i>

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre juin à neuf heures trente,
Les associés de la société coopérative agricole Coop V.O se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dûment convoqués par le Conseil d'Administration par mail adressé à tous les associés le 06 juin 2025 et annonce publiée dans le journal d'annonces légales L'Echo du Languedoc le 06 juin 2025.

Monsieur François LE SPEGAGNE, Commissaire aux comptes, a été convoqué à la présente Assemblée par mail avec accusé de réception en date du 06 juin 2025.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur José MARTINEZ préside la réunion en sa qualité de président du Conseil d'Administration. Il remercie les personnalités présentes et excuse celles qui n'ont pas pu assister à cette Assemblée.

Le président fait procéder à la nomination des scrutateurs par l'Assemblée qui propose Monsieur Luc ROUVIERE et Monsieur Lilian COPOVI.

Monsieur Luc ROUVIERE et Monsieur Lilian COPOVI acceptent leurs fonctions.

Madame Gabrielle BONVALET est nommée aux fonctions de secrétaire.

Les membres du bureau arrêtent et certifient sincère et véritable la feuille de présence qui leur permet de constater que 18 voix sont présentes et 3 voix sont représentées sur un total de 31 voix des 28 associés convoqués.

Le quorum du tiers des voix exigé par l'article 42, paragraphe 1 des statuts est atteint, en conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des associés et de ses annexes,
- Un exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié la convocation,
- L'accusé de réception de la convocation adressée au Commissaire aux comptes
- La feuille de présence et les procurations données,
- Un exemplaire des comptes de l'exercice,
- Les rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes,
- Le texte du projet de résolutions,
- Les statuts
- Le règlement intérieur de la coopérative.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes.
- 2°) Approbation des procès-verbaux des précédentes Assemblées.
- 3°) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- 4°) Quitus aux administrateurs.
- 5°) Approbation des conventions réglementées.
- 6°) Constatation de la variation du capital social.
- 7°) Affectation du résultat.
- 8°) Renouvellement des mandats des administrateurs sortants.
- 9°) Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant.
- 10°) Enveloppe des indemnités du conseil d'administration.
- 11°) Budget alloué à la formation des administrateurs.
- 12°) Pouvoirs pour accomplir les formalités.

En préambule, le président, José MARTINEZ rappelle que seuls les associés sont autorisés à s'exprimer, les autres personnes présentes le sont en tant qu'invitées.

Le président remercie également Éric LANXADE, directeur de SUDVIN, pour sa présence.

Lecture est donnée par José MARTINEZ du résumé des procès-verbaux des AGO et AGE du 27 juin 2024 et de l'AGE du 16 décembre 2024.

Jean-Louis REFFLE, directeur, présente le rapport du Conseil d'Administration aux associés et commente, avec Gabrielle BONVALET, le compte de résultat, le bilan et l'annexe légale.

Il expose notamment la composition et le fonctionnement des instances de gouvernance de la coopérative, ainsi que les dossiers traités pendant l'exercice écoulé.

Monsieur François LE SPEGAGNE, Commissaire aux comptes, représentant le cabinet TALENZ SOFIDEM, donne lecture de ses rapports en motivant sa conclusion d'une certification sans réserve et la discussion est ouverte.

Les explications nécessaires sont données en réponse aux questions posées.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION : Approbation des procès-verbaux des précédentes Assemblées des 27 juin et 16 décembre 2024

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des résumés des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2024, de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2024 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2024, approuve lesdits procès-verbaux sans restriction ni réserve.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DEUXIÈME RÉSOLUTION : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport du Conseil d'administration aux associés sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024,
 - la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 20 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention

TROISIÈME RÉSOLUTION : Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 20 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention

QUATRIÈME RÉSOLUTION : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 25 des statuts, approuve successivement chacune des conventions qui y sont citées, les administrateurs concernés ne prenant pas part au vote.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants

CINQUIÈME RÉSOLUTION : Constatation de la variation du capital

L'Assemblée constate que le capital social qui s'élevait, au 31 décembre 2023, à la somme de 4 070 728 €, s'élève, 31 décembre 2024, à 4 089 024 €, soit une variation nette positive de 18 296 € concernant exclusivement les parts d'activité.

La réserve compensant les remboursements de parts d'activité n'a donc pas à être dotée. Elle restait toutefois à être dotée de 365 272 € au titre des exercices antérieurs.

SIXIÈME RÉSOLUTION : Affectations obligatoires du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent de 7 716 € n'incluant aucun excédent réalisé avec les Tiers Non-Associés décide des affectations obligatoires suivantes :

- Réserve légale 10 % 772 €
- Réserve compensant les remboursements de parts sociales 6 944 €

La réserve compensant les remboursements de parts sociales restera ainsi à doter de 365 272 € - 6 944 €, soit 358 328 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 20 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention

SEPTIÈME RÉSOLUTION : Renouvellement des mandats des administrateurs sortants

L'assemblée générale constate que le mandat des administrateurs suivants est arrivé à expiration :

SCAV de LEUCATE

SCAV de MONTREDON CORBIERES

SCAV de NEVIAN

EARL Domaine Philippe MARCON

GAEC Domaine de PEYREMALE

GAEC CONSTANCIO DECOR

Elle prend acte de ce que ces administrateurs sollicitent le renouvellement de leur mandat pour une période de trois ans hormis pour les SCAV de LEUCATE et de MONTREDON LES CORBIERES qui acceptent, pour rééquilibrer les tiers sortants, que leur mandat soit renouvelable lors de l'AGO de 2026 qui se prononcera sur les comptes 2025.

La cave coopérative de Moux (SCAV MONT ALARIC) est proposée au titre de nouvel administrateur. Son mandat sera renouvelable lors de l'AGO de 2026 qui se prononcera sur les comptes 2025.

Sept postes sont à pourvoir.

Le Président signale qu'aucune candidature n'est parvenue au siège par lettre recommandée avec AR 10 jours au moins avant cette assemblée générale.

Aucune autre candidature n'est exprimée.

En l'absence d'autre candidature, le président propose un vote à main levée, ce que l'assemblée accepte, aucun associé ne demandant le vote à bulletin secret.

Par vote à main levée et avec 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, l'Assemblée renouvelle, pour une durée de trois ans expirant avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027, le mandat de la SCAV de NÉVIAN, représentée par Monsieur Philippe VERGNES, de l'EARL Domaine Philippe MARCON, représentée par Monsieur Philippe MARCON, du GAEC Domaine de PEYREMALE, représenté par Monsieur Jean TABOURIECH et du GAEC CONSTANCIO DÉCOR, représenté par Mademoiselle Marie DÉCOR.

Elle renouvelle également, par vote à main levée et avec 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, les mandats de la SCAV de LEUCATE, représentée par Monsieur Lilian COPOVI, et de la SCAV MONTREDON CORBIÈRES, représentée par Monsieur Patrice AVILES, pour une durée d'un an expirant avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Elle nomme, par vote à main levée et avec 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, pour la même durée d'un an la SCAV de MONT ALARIC, représentée par Monsieur Jérôme BACAVE ESTÈVE, dont le mandat expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les personnes susnommées acceptent le mandat qui leur est confié et déclarent, chacune en ce qui la concerne, ne pas tomber sous le coup des incapacités, déchéances ou interdictions prévues par la Loi.

HUITIÈME RÉSOLUTION : Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant

Le commissaire aux comptes suppléant étant obligatoire dans les Sociétés Coopératives Agricoles, le Conseil d'administration propose la nomination Monsieur Sami LOUEDEC pour la durée restant à courir du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, soit 5 ans venant à expiration avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

NEUVIÈME RÉSOLUTION : Enveloppe des indemnités du conseil d'administration

Le Conseil propose à l'Assemblée de fixer à 50 300 € l'enveloppe globale des indemnités compensatrices du temps passé par les administrateurs à la gestion de la Coopérative pour l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DIXIÈME RÉSOLUTION : Budget alloué à la formation des administrateurs

Le Conseil propose à l'Assemblée de fixer à 30 000 € le budget alloué à la formation des administrateurs pour l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

ONZIÈME RÉSOLUTION : Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée statutaire est levée à 12 heures et 40 minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, comprenant cinq pages, qui a été signé, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président
José MARTINEZ



La Secrétaire
Gabrielle BONVALET



Luc ROUVIERE



Les Scrutateurs

Lilian COPOVI



**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
SCA LES VIGNERONS DU VAL D'ORBIEU**

Domaine de Jonquières
11100 - NARBONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

SIREN 775 812 258

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société coopérative agricole SCA LES VIGNERONS DU VAL D'ORBIEU,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société coopérative agricole SCA LES VIGNERONS DU VAL D'ORBIEU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société coopérative agricole à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note Règles et méthodes comptables de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société coopérative agricole SCA LES VIGNERONS DU VAL D'ORBIEU, décrite dans la note Règles et méthodes comptables de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 10 juin 2025

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS

François LE SPEGAGNE
Commissaire aux Comptes
Associé



Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	16 022	16 022		1 519
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	22 770	5 419	17 351	20 478
	Autres immobilisations corporelles	58 914	44 368	14 546	14 855
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 848 351	1 524	7 846 826	7 846 091
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	26 582		26 582	26 565
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 719	2 169	550	550
TOTAL (II)		7 975 357	69 502	7 905 856	7 910 058
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	28 737 517	1 124 908	27 612 609	34 428 580
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 510		1 510	1 500
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 217 162		1 217 162	3 393 090
	Autres créances	9 444 374	4 117	9 440 256	13 475 115
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 397 543		1 397 543	124 374
	Charges constatées d'avance	6 161		6 161	972
	TOTAL (III)	40 804 266	1 129 025	39 675 241	51 423 630
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		48 779 624	1 198 527	47 581 097	59 333 688

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

550

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 080 272	4 061 976
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 247	9 247
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 064 588	1 061 024
	Réserves statutaires ou contractuelles	413 264	413 264
	Réserves réglementées	1 738 501	1 738 501
	Autres réserves	7 100 358	7 068 278
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	7 716	35 644
	Subventions d'investissement	2 784 100	2 784 100
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		17 198 047	17 172 035
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	2 645	2 645
Total des autres fonds propres		2 645	2 645
Provisions	Provisions pour risques	40 000	1 583 692
	Provisions pour charges	32 838	29 635
	Total des provisions	72 838	1 613 327
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 702 327	4 572 346
	Emprunts et dettes financières divers (3)	28 416	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 510	439 187
	Dettes fiscales et sociales	375 173	289 225
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 907 141	35 244 922
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		30 307 567	40 545 681
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		47 581 097	59 333 688
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		7 715,82	35 644,31
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		29 817 341	38 841 678
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1 665 210
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat

		31/12/2024		31/12/2023	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			15	
	Production vendue (Biens)	22 675 349	98,39	29 447 760	98,26
	Production vendue (Services et Travaux)	370 715	1,61	520 962	1,74
	Montant net du chiffre d'affaires	23 046 064	100,00	29 968 737	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	413 603	1,79	569 467	1,90
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	20 780	0,09	722 893	2,41
	Autres produits	600		2	
	Total des produits d'exploitation	23 481 047	101,89	31 261 098	104,31
	Achats de marchandises	4 199	0,02	4 151	0,01
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	15 524 736	67,36	20 842 959	69,55
	Variation de stock	6 068 054	26,33	8 614 169	28,74
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	815 690	3,54	822 210	2,74
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 468	0,08	24 359	0,08
	Salaires et traitements	556 719	2,42	385 619	1,29
	Charges sociales du personnel	167 130	0,73	166 044	0,55
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	760 810	3,30	384 033	1,28
	Autres charges	20 409	0,09	21 004	0,07
PRODUITS FINANCIERS	Total des charges d'exploitation	23 935 216	103,86	31 264 548	104,32
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(454 169)	-1,97	(3 450)	-0,01
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	418		462	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	64 683	0,28	80 959	0,27
CHARGES FINANCIERES	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	217 000	0,94	5 000	0,02
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	282 100	1,22	86 421	0,29
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	48 791	0,21	68 779	0,23
	Différences négatives de change				
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	48 791	0,21	68 779	0,23
	RESULTAT FINANCIER	233 310	1,01	17 643	0,06
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(220 859)	-0,96	14 193	0,05
	Total des produits exceptionnels	8 760 657	38,01	238 452	0,80
	Total des charges exceptionnelles	8 532 082	37,02	217 000	0,72
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	228 575	0,99	21 452	0,07
CHARGES FINANCIERES	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	32 523 804	141,13	31 585 971	105,40
	TOTAL DES CHARGES	32 516 088	141,09	31 550 327	105,28
	RESULTAT DE L'EXERCICE	7 716	0,03	35 644	0,12

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **47 581 097** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **32 523 804** euros et un total **charges** de **32 516 088** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **7 716** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2024** et clôturés le **31/12/2024**, ayant une durée de **12** mois.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Faits marquants de l'exercice

Voir paragraphe "informations complémentaires pur donner une image fidèle."

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = Linéaire, D = Dégressif, E = Exceptionnel) :

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations	Amortissements Pour Dépréciation	Amortissements fiscalement pratiques
Logiciels informatiques	33.33% D/L	33,33% D/L
Matériels et outillages industriels	5 à 10% D/L	5 à 10% D/L
Install. Générales agencés, amén	10% L	10% L
Matériel de transport	10% L	10% L
Matériel de bureau et informat.	10 à 20 % L	10 à 20 % L
Mobilier	10 L	10 L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Toutes les immobilisations ont été décomposées par nature de chaque composant. Chaque composant a été amorti sur sa période d'utilisation. Les écarts ont été comptabilisés.

Participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Vins Récolte 2023

Pour les vins de la récolte 2022, dans la mesure où le complément de prix n'est pas connu à la date d'arrêté, les prix de rémunération retenus sont évalués sur la base des prix bruts prévisionnels de rémunération, produit par produit, à la date d'arrêté des comptes, déduction faite d'une décote pour tenir compte de la rotation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et Méthodes Comptables

Vins Récolte 2024

Pour les vins de la récolte 2023, dans la mesure où le complément de prix n'est pas connu à la date d'arrêté, les prix de rémunération retenus sont évalués sur la base des prix bruts prévisionnels de rémunération, produit par produit, à la date d'arrêté des comptes, déduction faite d'une décote pour tenir compte de la rotation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

La Dépréciation des stocks à hauteur de 1 125 k€ concernant les récoltes 2020 à 2022 résulte de plusieurs facteurs : baisse de performance CORDIER, problèmes de qualité antérieurs à l'application du nouveau règlement intérieur et baisse des prix. Elle est compensée par la reprise de provisions et de la caisse de péréquation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode d'évaluation

Néant.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :



Règles et Méthodes Comptables

CAPITAL SOCIAL :

Courant 2024, la SCA LES VIGNERONS DU VAL D'ORBIEU a procédé au remboursement de parts sociales :

- 1 435 parts détenues par Philippe PUECH
- 1 097 parts détenues par Jean-Paul VERDIER
- 503 parts détenues par Isabelle ROYE VERDIER
- 116 parts détenues par la SCEA de l'Oratoire

Au cours de l'exercice 2024, des souscriptions de parts sociales ont également eu lieu :

- 2 576 parts souscrites par la SCAV de Névian
- 90 parts souscrites par la SCEA Domaine le Cingle Montveyre
- 1 171 parts souscrites par le GAEC Domaine Fontjoncouse et Montjoie
- 1 600 parts souscrites par Roland VERDIER
- 1 part souscrite par la SCAV Mont Alaric

SOUSCRIPTION ET CESSIONS DE TITRES:

Au cours de l'exercice, la société a :

- cédé ses 343 665 actions CBI ;
- souscrit 18 150 actions SUDVIN.

DOTATION DE LA CAISSE DE PEREQUATION

La caisse de péréquation a été dotée pour un montant de 3 000 000 € au 31/12/2021.

Une reprise a été faite pour un montant de 1 030 000 € au 31/12/2022.

Sur l'exercice 2024, une reprise de 1 100 000 € a été faite.

Le solde à la clôture est donc de 870 000 €

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	16 022					16 022
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 022					16 022
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 770					22 770
	Instal., agencement, aménagement divers			835			835
	Matériel de transport	14 329					14 329
	Matériel de bureau, mobilier	39 849		3 900			43 749
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		76 948		4 735			81 683
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	8 064 615		7 217 413		7 433 677	7 848 351
	Autres titres immobilisés	26 565		17			26 582
	Prêts et autres immobilisations financières	2 719					2 719
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 093 899		7 217 430		7 433 677	7 877 652
TOTAL		8 186 870		7 222 165		7 433 677	7 975 357



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	14 503	1 519		16 022
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 503	1 519		16 022
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 291	3 127		5 419
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		80		80
	Matériel de transport	5 335	2 505		7 840
	Matériel de bureau, mobilier	33 988	2 459		36 447
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 615	8 171		49 786
TOTAL		56 118	9 690		65 809

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



LOIC JOUVERT

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	1 583 692		1 543 692	40 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	29 635	3 202		32 838
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 613 327	3 202	1 543 692	72 838
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	218 524 2 169		217 000	1 524 2 169
	Sur stocks et en-cours	376 990	747 918		1 124 908
	Sur comptes clients				
	Autres	4 117			4 117
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	601 801	747 918	217 000	1 132 718
TOTAL GENERAL		2 215 128	751 120	1 760 692	1 205 556

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	751 120	217 000 1 543 692
--	---------	----------------------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

Charges à répartir

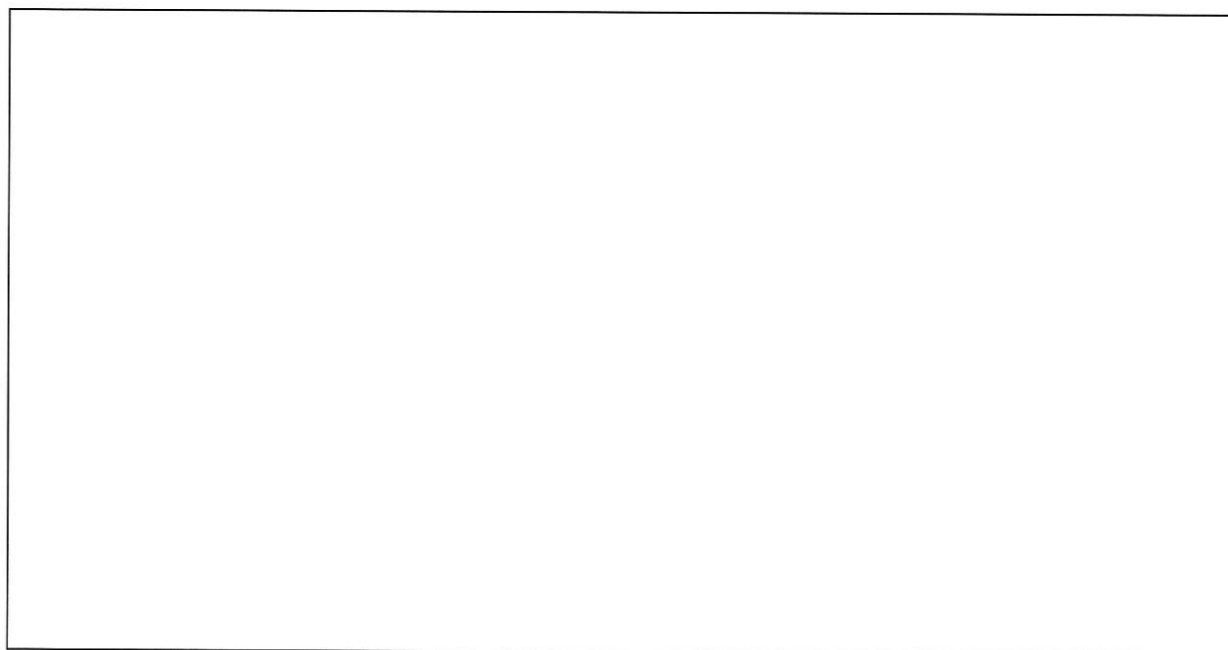
	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2024
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--



Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	22 675 349		22 675 349
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	370 715		370 715
TOTAL	23 046 064		23 046 064



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		507 747,00	8,0000	4 061 976,00
	Emises pendant l'exercice		5 438,00	8,0000	43 504,00
	Remboursées pendant l'exercice		3 151,00	8,0000	25 208,00
	Du capital social fin d'exercice		510 034,00	8,0000	4 080 272,00

--



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 719		2 719
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 217 162	1 217 162	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 321 022	4 321 022	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	65 459	65 459	
	Groupe et associés (2)	3 857 145	3 857 145	
	Débiteurs divers	1 199 748	1 199 748	
	Charges constatées d'avances	6 161	6 161	
TOTAL DES CREANCES		10 670 416	10 667 697	2 719
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 702 327	1 212 100	490 226	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	294 510	294 510		
	Personnel et comptes rattachés	75 524	75 524		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 728	72 728		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	209 729	209 729		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 193	17 193		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	28 416	28 416		
	Autres dettes	27 907 141	27 907 141		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		30 307 567	29 817 341	490 226	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		222 196
Autres créances clients		100 580
<i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>100 220</i>	
<i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR GROUPE</i>	<i>360</i>	
Autres créances		121 616
<i>FOURNISSEURS - AVOIR A RECEVOIR</i>	<i>7 929</i>	
<i>ETAT - SUBVENT. D'EXPLOIT. A RECEVOIR</i>	<i>65 459</i>	
<i>INTERETS C/C A PAYER CORDIER DISTRIBUTIO</i>	<i>48 209</i>	
<i>INTERETS CC A PAYER - SAS VIN VO</i>	<i>19</i>	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		395 619
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		191 744
FOURNISS. - FACT. NON PARVENUES	99 973	
FOURNISS. - FACT. NON PARVENUES GROUPE	91 771	
Dettes fiscales et sociales		122 286
PERSONNEL - PROV. CONGES PAYER	75 524	
CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	33 067	
ETAT - CHARGES A PAYER	13 216	
ETAT - TAXE APPRENTISSAGE	478	
Autres dettes		81 589
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	17 856	
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR GROUPE	53 733	
DIVERS - CHARGES A PAYER	10 000	



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		6 161	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		6 161	

--

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2024
Total des produits exceptionnels		8 760 657
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PROD CESSION IMMOB. FINANCIERES</i>	7 216 965	7 216 965
Reprises sur provisions et transferts de charges <i>REP PROV R&C EXCEPTIONNELLES</i>	1 543 692	1 543 692
Total des charges exceptionnelles		8 532 082
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>VAL. COMPT. IMMO. FINAN. CEDEES</i> <i>CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES</i>	7 433 677 1 098 405	8 532 082
Résultat exceptionnel		228 575

Transferts de charges

31/12/2024	
79160000 - AVANTAGE NATURE	11 186
79155000 - REMBOURSEMENT FORMATION	2 514
79110000 - REMBOURSEMENT MSA	2 292
79710000 - REMBOURSEMENT ASS IMMOBILIER	389
78150000 - REFACTURATIONS AUTRES	4 399
TOTAL	20 780

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties AVALS ET CAUTIONS			35 099
			35 099
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés IDR			
Autres engagements AUTORISATION FACILITE DE CAISSE CREDIT COOPERATIF AUTORISATION FACILITE DE CAISSE CREDIT AGRICOLE AUTORISATION FACILITE DE CAISSE BPS			1 000 000 7 800 000 500 000
			9 300 000
Total des engagements financiers (1)			9 335 099
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Nombre d'heures de DIF acquis à la clôture de l'exercice :

Nombre d'heures de DIF pris au cours de l'exercice :



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	4 061 976			18 296	4 080 272
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 247				9 247
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 061 024	3 564			1 064 588
Réserves statutaires ou contractuelles	413 264				413 264
Réserves réglementées	1 738 501				1 738 501
Autres réserves	7 068 278	32 080			7 100 358
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	35 644	(35 644)		7 716	7 716
Subventions d'investissement	2 784 100				2 784 100
Provisions réglementées					
TOTAL	17 172 035			26 012	17 198 047

Date de l'assemblée générale 30/06/2024

Dividendes attribués

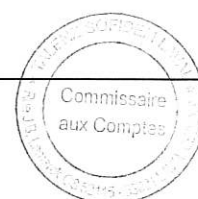
¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 17 172 035

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 17 172 035

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 26 012



Effectif moyen

		31/12/2024	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5
	Professions intermédiaires		7
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		12



Rémunérations des Dirigeants

31/12/2024

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

20 400

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

